

Le HCDH de l'ONU désavoue l'agence de presse de l'Etat algérien

Le Haut commissariat aux droits de l'homme, une institution de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), désavoue ce vendredi 4 septembre, l'organe officiel d'information de l'Etat algérien à savoir l'agence Algérie presse service (APS).

Dans un communiqué publié sur son site web, l'organisation onusienne accuse l'APS d'avoir publié le 1 septembre une ''information fallacieuse'' sur prétendu rejet d'une plainte contre le gouvernement algérien déposée par des activistes algériens.

Le HCDH a affirmé dans son document que tout ce qui a rapporté dans l'article publié par l'APS relève de l'invention et ne repose sur aucun élément d'information fiable.

''Un article publié en français, arabe et anglais par l'Algérie Presse Service (APS), mardi 1er septembre, affirme qu'un organisme appelé le Bureau des Contentieux de l'ONU à Genève a rejeté une plainte d'un groupe de militants politiques algériens 24h après son dépôt et examen de son contenu par les délégués juristes du Bureau'' lit-on dans le document.

''L'article énumère les raisons pour lesquelles la plainte a été sommairement rejetée, et cite un entretien qui aurait été diffusé deux jours plus tôt sur Radio Monte Carlo par un individu désigné sous le nom de Issam Al Muhammadi que l'APS décrit comme le secrétaire du tribunal. L'article de l'agence de presse algérienne contenait une grande photo d'une salle de réunion des Nations Unies à Genève, avec le logo de l'ONU, afin, semble-t-il, de donner de la crédibilité à l'histoire'', note la même source.

» Les informations contenues dans l'article – largement reprises par d'autres médias en Algérie et ailleurs – ont été complètement fabriquées du début à la fin », a déclaré le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Rupert Colville. « Il n'existe aucun organe des Nations Unies relatif aux droits de l'homme portant ce nom et nous n'avons pu identifier aucun membre du personnel ou expert indépendant de l'ONU sous le nom de Issam Al Muhammadi », a-t-il ajouté.

En plus du démenti, l'organe de l'ONU demande réparation. » Nous demandons que l'Algérie Presse Service et Radio Monte Carlo – s'il s'agit bien de la source originale de l'histoire – retirent cette fausse information et lèvent toute ambiguïté auprès de leurs lecteurs et auditeurs en expliquant que l'histoire est une pure invention », a déclaré M. Colville.

Par ailleurs, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé que des citoyens et des militants algériens ont déposé des plaintes ces dernières semaines, et que les organes compétents en matière de droits de l'homme les examineraient en temps voulu.

